

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Samedi 16 juillet 2022

Santé publique/risques de départs de feu

La Ville de Rennes appelle à la prudence

Suite à la mise en œuvre de l'alerte météo « vigilance orange canicule » par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, la Ville de Rennes invite à la plus grande vigilance pour faire face à l'épisode de chaleur annoncé.

La Ville de Rennes a mis en place un dispositif opérationnel pour mieux affronter ces températures exceptionnelles :

- Ouverture en horaires continus de la piscine des Gayeulles de 11h à 19h, samedi 16 et dimanche 17 juillet, et de la piscine de Villejean de 13h à 19h samedi 16 ;
- Ouverture exceptionnelle la nuit des parcs Oberthür, de La Touche, de Villeneuve et de Maurepas du 13 au 18 juillet ;
- Mise à disposition sur le site de la Ville de Rennes d'une [carte interactive](#) des lieux de fraîcheur ;
- Campagne d'appels téléphoniques des personnes isolées inscrites au registre des personnes vulnérables ;
- Mesures spécifiques de vigilance des personnes âgées dans les EHPAD et accompagnées à leur domicile ;
- Adaptation des activités en centres de loisirs ;
- Adaptation des horaires d'ouverture des plateformes de végétaux et déchèteries de Rennes Métropole lundi 18 juillet.

Rappel des conseils utiles et des bons gestes à adopter pour se protéger en cas de forte chaleur

- Boire régulièrement de l'eau / ne pas boire d'alcool ;
- Se rafraîchir à l'aide d'un éventail ;
- Mouiller son corps ;
- Passer du temps dans un endroit frais ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Éviter les efforts physiques ;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches ;

-
- Penser au registre canicule pour que les personnes âgées/isolées et les personnes en situation de handicap puissent être contactées par les services de la Ville ;
 - Se protéger (casquettes / crème solaire) ;
 - S'habiller en conséquence ;
 - Si vous êtes témoin d'un malaise ou ressentez un malaise, appeler le 15.

Rappel des bons réflexes pour limiter les risques de départs de feu

Face au risque élevé d'incendie, la Ville de Rennes invite les Rennaises et les Rennais à adopter les bons réflexes pour limiter les risques de départs de feu :

- Organiser les barbecues loin de la végétation, qui peut s'enflammer. Seuls les barbecues dans les espaces prévus à cet effet sont autorisés ;
- Jeter ses mégots dans un cendrier ;
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main.

Pratique

- [Communiqué de presse du 13 juillet 2022 rappelant le dispositif opérationnel mis en œuvre par la Ville de Rennes pour faire face aux fortes chaleurs.](#)